

## Séquence 18 : Achats publics responsables, de quoi parle-t-on? Enjeux et perspectives.

### Intervenants

#### Introduction : Pascal CANFIN, Journaliste à Alternatives économiques

**Animation** : Hélène COMBE, Consultante à la coopérative Extra-Muros

**Synthèse** : Hélène COMBE, Consultante à la coopérative Extra-Muros

**Elus** : Marie-Laure MOTREUIL, Conseillère régionale des Pays de la Loire ; Hervé BOCHER, Vice-président du Conseil général de Loire-Atlantique ; Jean-Philippe MAGNEN, Conseiller municipal à la Ville de Nantes

**Acteurs** : Gérard AIGROZ, Administrateur Asseco CFDT Nantes ; Alain FONTAINE, Administrateur Indecosa CGT Nantes ; Thierry HOFFMANN, Directeur des affaires juridiques et de la commande publique de la Ville d'Angers

Nbre de personnes dans la salle (intervenants compris) : 65

### I – Introduction

#### A. Les grands axes de l'intervention

Pour répondre à la question : « qu'est-ce qu'une commande publique responsable ? », en termes d'enjeux économiques, juridiques et managériaux ; il faut considérer 2 dimensions. La première est environnementale et regroupe \_ tous les achats éco-responsables qui ont un impact plus limité sur l'environnement que les standards du marché (ex : les ampoules). La seconde est sociale au Nord comme au Sud. Au Nord, cette dimension est traduite dans les clauses d'insertion dans les marchés publics. Au Sud, elle concerne les conditions de production des travailleurs. Le commerce équitable intègre cette dernière considération. Le commerce éthique n'est pas spécifique à une filière mais vise à changer, à améliorer les conditions de travail. La question d'une commande publique responsable est très présente dans les achats alimentaires et la restauration collective. Aujourd'hui, près de 500 communes françaises se sont engagées ou réfléchissent à « l'éthique » de leurs pratiques de consommation.

**Axe 1** : Outre les considérations de prix et de volume, les questions de délai de fourniture et de garantie de la qualité des produits sont encore des freins à des achats de produits équitables, biologiques ou éco-responsables.

**Axe 2** : Une commande plus responsable passe également par une conduite de changement managérial face à la réticence de certains élus et agents techniques à intégrer dans leurs pratiques des aspects sociaux et environnementaux.

**Axe 3** : Les difficultés surgissent aussi car les « cultures » politiques et administratives, et d'entreprise sont différentes. Il faut concentrer les moyens à un niveau local pour rapprocher ces cultures et agir concrètement pour une commande publique plus responsable.

## **B. Parti pris ou message général**

Les dispositions légales du nouveau code des marchés publics (2005) intègre des éléments d'insertion de clauses sociales et environnementales. Elles sont complétées par la possibilité d'allotir les appels d'offres en fixant des seuils financiers qui permettent une plus grande liberté de sélection pour les collectivités et notamment la réservation de certains marchés à des entreprises d'insertion par exemple. Les dispositifs légaux existent et peuvent encore être améliorés mais l'évolution de la commande publique passera par une mobilisation de l'ensemble des acteurs économiques d'un territoire et par une démarche plus qualitative au sein des structures publiques et privées.

## **II - Les principaux thèmes qui émergent du débat, les questions posées et propositions**

### **Thème 1 : Insertion sociale dans la commande publique**

► Questions posées et/ou propositions : Damien BOSSCHAERT salarié de l'association Yamana : en termes d'exigences qualitatives, notamment dans le domaine des normes de qualité environnementale, beaucoup de chantiers restent encore ouverts et méritent une expertise. La maîtrise d'ouvrage (les collectivités) émet de nouveaux besoins en termes d'éthique dans ses achats et interpelle les maîtres d'œuvre dans leurs prestations ou leurs fournitures. Mettre en adéquation la demande (publique) et l'offre (privée) permettra également d'avancer pour une consommation plus responsable et pour une amélioration des démarches telle que la HQE (Haute Qualité Environnementale). »

### **Thème 2 : La nécessité de former les élus et les techniciens**

► Questions posées et/ou propositions : Marie-Laure MOTREUIL de la Région des Pays de la Loire : « Le "déphasage" constaté entre l'offre de biens et services et la demande des collectivités tient pour une grande part à un manque d'information et de formation des élus et des techniciens. Une des manières d'agir concrètement pour combler ces déficits est d'initier des projets pédagogiques. La restauration collective est exemplaire dans ce domaine. Elle concerne toutes les collectivités, les progrès sont sensibles et les différents acteurs se rapprochent. Nous souhaitons participer à une commande publique plus responsable en s'inscrivant dans cette dynamique. »

### **Thème 3 : L'importance du portage politique d'une démarche plus responsable**

► Questions posées et/ou propositions : Jean-Philippe MAGNEN de la Ville de Nantes : « La création de la délégation au commerce équitable dont j'ai la charge est importante car elle affirme la volonté politique d'initier des changements. La mise en œuvre dans les services des collectivités d'achats responsables peut se faire mais révèle de nombreuses difficultés. Concrètement, nous travaillons à Nantes plus particulièrement sur certaines filières : les vêtements de travail et d'image, l'alimentaire (restauration et protocole), et les produits phytosanitaires. La collectivité a un rôle d'information et de sensibilisation auprès du grand public en soutenant des projets innovants comme le Guide de la consommation responsable ou en intégrant à certaines manifestations des considérations éthiques et équitables comme le village équitable au marché de Noël. Au niveau interne, on constate une certaine acculturation des services et des élus : il faut donc les faire participer au processus d'une commande plus responsable. »

### **III - Les expériences ou initiatives liées**

**Initiative 1 :** Asseco CFDT Nantes / Sensibiliser et mobiliser les acteurs d'un territoire aux questions éthiques et environnementales de leurs consommations / Collectif « Ethique sur l'étiquette » / Gérard AIGROZ (02 40 44 66 25 - union\_locale@cfdtnantes.org)  
« La première action pour plus de responsabilité dans les choix d'achats et notamment ceux des collectivités est la sensibilisation. Il faut informer sur les conséquences et les surcoûts liés à des pratiques non durables en particulier dans l'environnement. La seconde opération consiste pour nous à dépasser les considérations locales et à intégrer une dimension plus globale, à travers notamment l'adhésion et la participation au Collectif de « l'Ethique sur l'étiquette ». L'urgence est aussi dans l'amélioration des conditions de travail des salariés qui produisent les biens de consommations courante (consommateurs) et intermédiaire (entreprises et collectivités). »

**Initiative 2 :** Indecosa CGT Nantes / Les moyens d'une consommation plus responsable / débattre et créer une dynamique d'échanges / Alain FONATINE (02 28 08 29 88 - indecosa@dial.oleane.com)  
« Il faut bien évidemment informer et former les consommateurs et les responsables politiques et administratifs sur les intérêts sociaux et environnementaux de leurs achats mais également être force de propositions et d'actions. Nous travaillons aussi avec les distributeurs pour que ces éléments d'éthique se retrouvent dans les rayons (produits) et derrière les caisses (conditions de travail). Il faut rappeler qu'il est encore difficile d'acheter des produits équitables et éthiques : nous devons agir au plus près des consommateurs qu'ils soient individuels ou collectifs (entreprises et collectivités). »

**Initiative 3 :** Ville d'Angers / Réseau Grand Ouest / Regroupement des collectivités pour agir en faveur d'une commande publique plus responsable / Thierry HOFFMANN (02 41 05 42 40 - thierry.Hoffmann@ville.angers.fr)  
« Une "bonne" commande, c'est-à-dire responsable, est avant tout une bonne connaissance de sa consommation (pas de stock) et un travail sur la gestion des coûts des achats éco-responsables. La collectivité doit donc se structurer. Les dispositifs du nouveau code des marchés publics sont assez contraignants et les clauses d'exécution (orientations) ne sont pas simples à réaliser. A Angers, nous cherchons à avoir une "bonne" commande depuis plusieurs années. Nous voulons également mutualiser les expériences avec les autres communes et collectivités territoriales de la Région. Cela a donné naissance au Réseau Grand Ouest qui réunit aujourd'hui 3 Régions et plus de 140 collectivités.. »

### **IV - Les pistes de collaboration pour l'avenir et les progrès à réaliser ensemble (entre collectivités et acteurs de l'ESS)**

**Piste 1 :** Agir en concertation entre les collectivités est nécessaire pour échanger les expériences, confronter les pratiques et créer une dynamique de mobilisation de tous les acteurs publics. Le Réseau Grand Ouest est l'illustration de ce qui peut être entrepris pour faire vivre ses envies convergentes. Cet outil peut notamment permettre une meilleure connaissance des dispositifs du nouveau code des marchés publics en termes de clauses d'insertion éthiques et sociales.

**Piste 2 :** Aider à la structuration des filières est un enjeu majeur pour adapter l'offre à la demande et intégrer dans cette démarche d'achats responsables d'autres acteurs privés et consulaires. Cette seconde piste induit une expertise des besoins et des offres mais également une meilleure lisibilité des labels et autres signes de reconnaissance des produits éthiques. Elle suppose aussi la nécessité de disposer d'autres indicateurs sur les pratiques de production et d'achats en termes de responsabilité sociale.

**Piste 3 :** Continuer et améliorer la sensibilisation des consommateurs et usagers des services publics est une des clés pour modifier les comportements d'achats. Cela passe par des projets pédagogiques qui seraient de nature participative et de soutien à des initiatives innovantes. Cela peut également se traduire par un renforcement et une adhésion à une réflexion et une action élargies à d'autres acteurs hors territoire.

### **V - Commentaires divers**

Poser la question d'une commande publique plus responsable renvoie le questionnement aux acteurs d'un territoire et plus particulièrement à ceux qui se reconnaissent de l'économie sociale et solidaire. Quelle est leur responsabilité dans ce domaine ? Ont-ils des réponses qui permettent d'envisager des actions concrètes et des formes d'échanges avec les collectivités ? Des pistes de réflexion et de proposition émergent de cette table ronde, elles doivent être incrémentées mais elles ne sont pas à mettre en parallèle avec celles que peuvent porter les autres acteurs privés.

### **ANNEXE : Les coordonnées des différents intervenants**

#### **Pascal CANFIN**

Journaliste à Alternatives économiques  
01 44 88 28 90  
p.canfin@alternatives-economiques.fr  
28, rue du Sentier 75002 Paris  
<http://www.alternatives-economiques.fr/>

#### **Hélène COMBE**

Consultante à la coopérative Extra-Muros  
02 51 89 01 45  
h.combe@extra-muros.coop  
3, place de la Bourse 44000 NANTES

#### **Marie-Laure MOTREUIL**

Conseillère régionale Pays de la Loire  
02-28-20-50-00  
marie-laure.motreuil@paysdelaloire.fr  
Hôtel de la Région des Pays de la Loire 44966 Nantes cedex 9  
<http://www.paysdelaloire.fr>

#### **Hervé BOCHER**

Vice-président du Conseil général de Loire-Atlantique  
02 40 99 10 00

herve.bocher@cg44.fr  
Conseil général de Loire-Atlantique BP 94109 44041 Nantes Cedex 1  
<http://www.cg44.fr>

**Jean-Philippe MAGNEN**

Conseiller municipal à la Ville de Nantes  
02 40 41 90 00  
jean-philippe.magnen@mairie-nantes.fr  
Mairie de Nantes 2, rue de l'Hôtel de Ville 44094 Nantes cedex 1  
<http://www.nantes.fr/accueil/>

**Gérard AIGROZ**

Administrateur à l'Asseco CFDT Nantes  
02 40 44 66 25  
union\_locale@cfdt Nantes.org  
37 rue Lamoricière BP 40209 44102 Nantes cedex 4  
<http://www.cfdt44.org/>

**Alain FONTAINE**

Administrateur Indecosa CGT Nantes  
02 28 08 29 88  
indecosa@dial.oleane.com  
Union locale CGT - 1 place de la gare de l'Etat 44276 Nantes cedex 2  
<http://www.indecosa.cgt.fr/>

**Thierry HOFFMANN**

Directeur des affaires juridiques et de la commande publique de la Ville d'Angers  
02 41 05 42 40  
thierry.Hoffmann@ville.angers.fr  
Mairie d'Angers Bd de la Résistance et de la Déportation B.P. 23527 49035 Angers Cedex 01

**Patrick RAILLARD**

Responsable des études à Arais  
02 51 82 33 86  
arais.nantes@wanadoo.fr  
11 rue des Olivettes 44000 Nantes  
<http://www.arais.fr>